Droit, justice et statistiques

Si les pièges des statistiques de la délinquance font souvent la une de l'actualité, si l'histoire des statistiques criminelles commence à être connue, ces thèmes n'épuisent pas les rapports possibles entre histoire du droit, histoire de la justice et histoire des statistiques. *Histoire & Mesure* se propose de prendre en compte d'autres aspects dans un numéro thématique.

- Nous souhaitons d'abord envisager l'histoire de la construction des statistiques judiciaires, ses ressorts en termes de classifications (qui choisit les nomenclatures et qui classe : le greffier dans le tribunal, un fonctionnaire du ministère ?) et ses liens avec l'évolution des normes. Par exemple, constater de fréquents contentieux amène-t-il à vouloir réformer la loi ? Inversement, comment distinguer l'impact d'une nouvelle norme (surtout procédurale) sur les statistiques de celui des comportements des acteurs ?

- Un autre volet de notre questionnement concerne les écarts et les convergences entre le droit, les classifications juridiques et les catégories des statistiques non judiciaires (classifications professionnelles, nationales...) : ces dernières se calent-elles toujours sur des statuts pré-existants ? Ne compte-t-on que ce que l'on réglemente ou voudrait réglementer ? Quelles peuvent être les origines et les conséquences d'écarts entre catégories juridiques et statistiques ?

- Enfin, nous aimerions publier des articles d'historiens qui produisent leurs propres mesures, ou statistiques, à partir de sources primaires liées à la justice, en particulier d'archives du contentieux. Comment procèdent-ils, avec quelles difficultés et quels résultats ? Quels apports tirent-ils de leur confrontation avec les statistiques officielles produites par les contemporains, lorsqu'elles existent ?

Pour un numéro à paraître en 2006 ou 2007 (parution certaine, mais date exacte à fixer selon la chronologie des propositions), la revue recherche des articles originaux portant sur ces différents axes de réflexion. Si les articles centrés sur les statistiques criminelles sont éligibles, ceux qui traiteraient d'autres types de juridictions, de conflits ou de délits seront privilégiés, dans la mesure où ces domaines ont plus rarement été explorés. On pense aux autres affaires pénales, mais aussi aux tribunaux civils, justices de paix, prud'hommes, tribunaux de commerce... et à leurs homologues hors de France.

Dans un premier temps, il est demandé aux auteurs intéressés de fournir, avant le 31 décembre 2005, un projet d'une page précisant leurs terrain, problématique et sources, et d'indiquer à partir de quelle date ils seraient prêts à envoyer un premier jet d'article complet en cas d'acceptation de leur projet. Ce projet doit être envoyé à Claire.Lemercier@ens.fr.

Sont éligibles des articles portant sur n'importe quelle période historique et aire géographique, écrits en français ou en anglais.

Law, justice and statistics

Traps of statistics of crime, often discussed in the press, and the currently-developing history of criminal statistics, only deal with a few aspects of the complex relationship between legal history, history of justice, history of statistics. In a special issue, *Histoire & Mesure* would like to explore three further aspects:

- The history of the construction of judicial statistics, with special attention to norms. Who created classifications (a clerk in a court, a civil servant in the ministry of Justice?), when, how and why? How did the evolution of law and of judicial statistics influence each other? For example, did statistics showing frequent disputes become an incentive for reform? Conversely, how can one distinguish the behaviour of historical actors and the impact of a new law or procedure on statistics?

- Discrepancies and convergences between legal and judicial classifications and other administrative classifications used in statistics, eg occupational or national categories: were the last ones always based on pre-existent statuses? Did the State count only what it regulated or wished to regulate? What are the causes and consequences of the differences between legal and statistical categories?

- The editorial committee would also like to publish papers by historians who have created their own measurement, or statistics, to deal with judicial primary sources. How did they proceed, with which difficulties and for which results? How do their results compare with the official statistics produced at the time of the trials, when they exist?

The special issue will be published in 2006 or 2007, depending on the proposals. Papers focused on the criminal statistics are eligible, but the ones dealing with other types of jurisdictions, conflicts or offences (e.g. other penal cases, civil courts, ecclesiastical courts, justices of the peace, courts dealing with trade or labour relations disputes) will be privileged, for these domains have rarely been investigated. Papers dealing with any historical period and geographical area, written in French or in English, are eligible.

In a first stage, authors are required to send in a one-page project, dealing with the issues, subject and sources of their reasearch, before 31 December 2005. They are also asked to state the date at which they think to be able to send the completed paper, once their proposal is accepted. The projects are to be sent in electronic form to Claire.Lemercier@ens.fr.